

PROCES-VERBAL DE RECEPTION A TITRE ISOLE (copie)

Motif de la réception : Aménagement spécial en véhicule atelier (VSA)

P13-4

Il résulte des constatations effectuées le 20/03/2014
à la demande de VENDEE VEHICULES AMENAGEMENT
ZA Espace Océane - Rte de St Gilles
85190 AIZENAY

que le véhicule ci-dessous décrit :

Dénomination (suivant références communautaires de la directive 1999/37/CE)

(A.1) Précédent numéro d'immatriculation	: NEUF
(B) Date de première immatriculation	: NEUF
(D.1) Marque	: IVECO
(D.2) Type Variante Version	: IS70CC2BAFT11C1CHB17MA6C6XX76
(D.2.1) Code national d'identification du type (en cas de réception CE)	:
(D.3) Dénomination commerciale	: 70C17
(E) N° d'identification ou n° d'ordre dans la série du type	: ZCFC70C110D513495
(F.1) Masse en charge maximale techniquement admissible (kg)	: 7000
(F.2) Masse en charge maximale admissible en service dans l'Etat (PTAC) (kg)	: 7000
(F.3) Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'Etat (PTRAC) (kg)	: 10500
(G) Masse en service (G1 + 75) (kg)	: 3825
(G.1) Poids à vide national (PV) (kg)	: 3750
Largeur (m) : 2.17 Longueur (m) : 7.01 Surface (m2) : 15.21 (pour PTAC > 3500 kg et catégorie N1)	
(J) Catégorie internationale	: N2
(J.1) Genre national	: VASP
(J.2) Carrosserie (CE)	: BB
(J.3) Carrosserie (désignation nationale)	: ATELIER
(K) Numéro de la réception par type	: e3*2007/46*0123*01
(P.1) Cylindrée (cm3)	: 2998
(P.2) Puissance nette maximale (kW)	: 125
(P.3) Source d'énergie	: GO
(P.6) Puissance administrative (CV)	: 8
(Q) Rapport puissance/masse (uniquement pour motorcycle) (kW/kg)	: Sans objet
(S.1) Nombre de places assises (y compris celle du conducteur)	: 3
(U.1) Niveau sonore à l'arrêt (dB(A))	: 83
(U.2) Régime de rotation du moteur lui correspondant (tours par mn-1)	: 2625
(V.7) CO2 (en g/km)	:
(V.9) Classe environnementale	: 2008/74EEV

Satisfait dans les conditions prévues par les arrêtés d'application, aux dispositions des articles R.311-1 à R.318-8, R.321-20 et R.413-13 du code de la route pour la catégorie du véhicule concerné.

Montant de la redevance : 86.90 Euros

NOTA :

NEANT

MENTIONS PARTICULIERES (à reporter sur le certificat d'immatriculation) :

VISITE TECHNIQUE 1 AN APRES DATE DE 1ERE MISE EN CIRCULATION

Fait à LA ROCHE / YON
le 24/03/2014

Pour le Préfet, par délégation,

BENOIST MELCHIST

TECHNICIEN SUPERIEUR PRINCIPAL DE L'ECONOMIE ET DE L'INDUSTRIE

Fait à MOUILLEVAULT, DEPT 85
le 24/03/2014

PIERRE DELAMARRE

TECHNICIEN SUPERIEUR DE L'ECONOMIE ET DE L'INDUSTRIE

Nota : Voie de recours. En cas de contestation relative à la définition des caractéristiques du véhicule, vous pouvez vous adresser à :
DIREC 85 71000 135 rue Philippe LEBON 85000 LA ROCHE / YON